
ENQUÊTE SUR LES PRAG ET PRCE

Dossier réalisé par

A. Broise, J. Camus, M. Gutnic, R. Leplaideur, P. Pansu, O. Sester

Au 1er janvier 1997, 1191 enseignants de mathématiques de statut second degré étaient affectés dans des établissements d'enseignement supérieur : 704 PRAG (professeurs agrégés) et 487 PRCE (professeurs certifiés). Nous avons cherché à savoir comment ils étaient répartis par sexe, âge et l'année de leur recrutement, combien avaient un DEA, une thèse, étaient inscrits en thèse, quelle était leur situation avant leur affectation dans le supérieur. Enfin, nous souhaitions en savoir plus sur les tâches qui leur sont confiées.

Un questionnaire a été adressé en mars 1997 à 186 établissements : 70 universités, 51 Instituts Universitaires de Technologie (IUT), 29 Instituts Universitaires de Formation des Maîtres (IUFM), 36 autres établissements (écoles d'ingénieurs, Instituts Universitaires Professionnalisés, Conservatoire National des Arts et Métiers, ...). En juin, nous avons obtenu 81 réponses provenant de 33 universités (dont seulement 3 universités nouvelles et 3 universités non scientifiques), 23 IUT, 14 IUFM et 12 autres établissements.

1. Répartition suivant le type d'établissement

Bien que les réponses concernent 409 personnes (plus du tiers des PRAG et PRCE), on ne dispose de renseignements complets que sur un peu plus de 300 personnes, soit un quart des PRAG et PRCE de mathématiques.

établissements	échantillon	total
universités	105	421
IUT	122	331
IUFM	160	346
autres	22	79
total	409	1177

Le premier tableau compare la répartition suivant les types d'établissements des 409 PRAG et PRCE de l'échantillon à celle de 1177 PRAG et PRCE

de mathématiques (fournie par la DPESR B6¹ que nous remercions). Dans notre échantillon, les universités ne sont pas suffisamment représentées. La raison principale est que beaucoup (un quart à un tiers) des agrégés de mathématiques des universités sont rattachés aux départements d'informatique et sortent donc du champ de l'enquête. C'est ce que précise le tableau suivant.

Année	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
univ. anciennes					43	54	60	32	18		
univ. nouvelles					10	13	14	12	3		
univ. non scientifiques					13	17	18	7	2		
total universités					66	84	92	51	23		
dont info					16	25	24	16	9		
total postes	3	17	36	46	101	183	169	133	81	124	74

Ce second tableau donne le nombre de postes de PRAG+PRCE publiés chaque année depuis 1987². On a détaillé pour les années 1991 à 1995 la répartition suivant le type d'université et le nombre de postes portant le profil "informatique". Les définitions d'université nouvelle et d'université non scientifique sont un peu floues. Néanmoins, on constate que les PRAG des universités non scientifiques sont sous-représentés dans notre échantillon.

Sur les 33 universités qui ont répondu, 6 seulement ont plus de 5 PRAG ou PRCE en mathématiques. Il s'agit d'universités nouvelles (9 à Evry, 9 à Versailles) et de 4 universités plus anciennes (9 PRAG à Aix-Marseille 2, 5 à Pau, 5 à Rennes et 10 à Toulouse). Il faut de plus noter que dans ces deux dernières universités, de nombreux PRAG enseignent dans les antennes décentralisées. Autrement dit, les PRAG des universités sont pour 90% dispersés à raison de 1 à 4 dans les universités anciennes, et une cinquantaine d'entre eux sont concentrés dans un petit nombre d'universités où ils constituent une part importante du personnel (par exemple, 9 PRAG pour 22 PR+MC à Versailles).

¹ Direction des Personnels de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Bureau des Personnels des Grands Etablissements et des Personnels à Statuts Spécifiques.

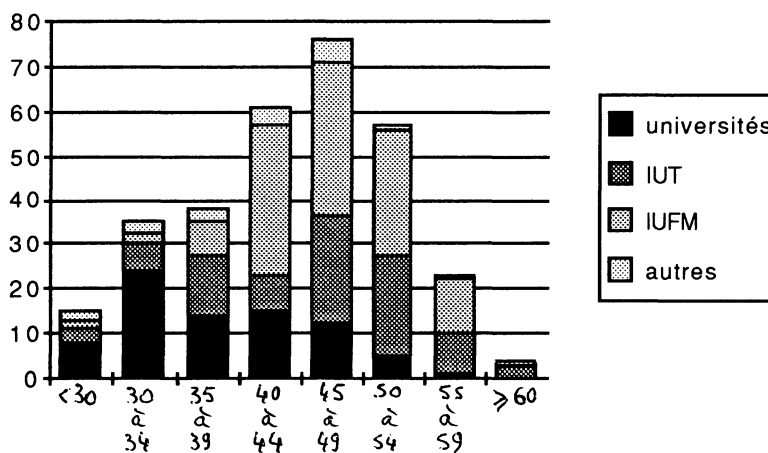
² Source : Bulletin Officiel de l'Education Nationale.

2. Répartition par corps et par sexe

établissements	PRAG	PRCE	hommes	femmes	total
universités	102	3	70	35	105
IUT	67	55	85	37	122
IUFM	50	110	97	63	160
autres	19	3	18	4	22
total	238	171	270	139	409

Les professeurs certifiés (PRCE) sont pratiquement absents des universités. La proportion de femmes est plus élevée dans les IUFM (41%) que dans les universités ou les IUT (30%), où elle est plus grande que parmi les professeurs et maîtres de conférences. Elle reste très inférieure à la proportion de femmes parmi les enseignants du second degré (un peu plus de 50%).

3. Pyramide des âges



Les populations des universités, des IUT et des IUFM sont très différentes. Les IUFM comptent peu d'enseignants jeunes (10% ont moins de 40 ans). Les enseignants des IUT sont plus âgés (les 2/3 ont plus de 46 ans). Les PRAG des universités sont plus jeunes (56% ont moins de 40 ans).

Ces traits sont peut-être exagérés dans notre échantillon qui fait une plus grande place aux personnes recrutées avant 1988. En effet, en comparant la répartition suivant les années de recrutement des 194 PRAG et PRCE de

l'échantillon recrutés depuis 1989 au nombre de postes mis au concours, on constate que l'échantillon ne contient que 21% des PRAG et PRCE recrutés depuis 1989, alors qu'il contient 46% des PRAG et PRCE recrutés avant 1988.

4. Situation des personnels avant leur recrutement

établissements	secondaire	PEN	AGREG/CAPES	ATER/moniteurs	autres	total
universités	47	4	6	17	8	82
IUT	60	6	0	1	2	69
IUFM	46	93	0	1	1	141
autres	8	0	2	6	1	17
total	161	103	8	25	12	309

Dans ce tableau, "PEN" désigne Professeur d'Ecole Normale et "secondaire" signifie personne qui a été au moins un an titulaire dans le secondaire. La colonne "AGREG/CAPES" regroupe les personnes qui viennent d'obtenir l'agrégation ou le CAPES ou de terminer leur stage. Dans la colonne "autres", on trouve des assistants, des maîtres de conférences, des ingénieurs...

Le nombre d'enseignants recrutés avec un diplôme tout neuf (doctorat, agrégation ou CAPES) est faible (10%). En revanche, 85% des enseignants ont déjà une expérience du secondaire au moment de l'affectation dans le supérieur. L'expérience acquise dans le secondaire est un élément essentiel pour le recrutement (voir les lettres de G. Christol et G. Madec dans la *Gazette des Mathématiciens*, n° 72, avril 1997).

5. Diplômes de troisième cycle

établissements	DEA	docteurs	inscrits en thèse	situations connues
universités	61	30	16	85
IUT	20	10	1	92
IUFM	25	9	8	128
autres	10	4	2	21
total	116	53	27	326

Les universités tiennent compte des diplômes universitaires lors du recrutement (70% des PRAG y sont titulaires d'un DEA, 36% d'une thèse). Cela joue moins dans les autres établissements, mais la proportion de titulaires d'un DEA est assez élevée (35%).

6. Services d'enseignement assurés par les PRAG et les PRCE

Dans les universités, les réponses varient peu. Les PRAG enseignent en premier cycle et participent à la préparation au CAPES et à l'agrégation interne. Dans au moins 6 universités, certains PRAG assurent des travaux dirigés de licence. Toutefois, cette participation au second cycle représente une faible part du service (par exemple 23% à Evry).

Dans les IUT, de nombreux PRAG enseignent l'informatique. Dans les IUT et les IUFM, les PRAG et les PRCE ont souvent la responsabilité d'un service d'enseignement. Dans les IUFM, la formation des professeurs d'école est assurée principalement par des PRAG et des PRCE.

7. Conclusion

Les départs à la retraite vont affecter d'abord les IUT.

Les postes de PRAG sont difficiles d'accès aux jeunes diplômés. Ils n'ont représenté jusqu'en 1997 qu'un débouché infime pour les jeunes docteurs.

Les IUFM ont un fonctionnement un peu à part. Leur personnel est principalement issu des Ecoles Normales. D'après le témoignage de plusieurs directeurs d'IUFM, les enseignants du secondaire chevronnés y jouent un rôle spécifique, notamment dans la formation pédagogique et auprès des futurs professeurs d'écoles.

Ce n'est pas le cas dans les universités anciennes où les PRAG, peu nombreux, se noient en quelque sorte dans la masse des maîtres de conférences.